

PROJETS

AQUITAINS

l'Europe
s'engage
en Aquitaine

EDITORIAL

“ L'EUROPE, ACCÉLÉRATEUR D'INNOVATION ”

L'innovation est un des moteurs essentiels du progrès. Multiple et variée, elle est synonyme de nouveauté et d'expérimentation.

Entre 2007 et 2013, l'Union européenne investira plus de 760 M€ pour accompagner, dans toute l'Aquitaine, des projets qui s'inscrivent dans la stratégie adoptée lors du conseil européen de Lisbonne en 2000 : « *Faire de l'innovation et du développement durable les moteurs de la compétitivité régionale* ».

Au travers de la Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI), l'Etat et le conseil régional mobilisent chacun des partenaires concernés pour investir dans l'innovation sous toutes ses formes et dans le développement durable, afin de stimuler le dynamisme économique régional et créer ainsi de nouveaux emplois.

L'Aquitaine, avec le soutien de l'Union européenne, compte bien maintenir sa place dans le peloton de tête des régions qui fourmillent d'idées pour inventer !



Une stratégie régionale pour développer et financer l'innovation des PME

Le 29 juin 2010, le préfet de la région Aquitaine et le président du conseil régional ont validé la **Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI)**, élaborée à la demande de la Commission européenne.

L'objectif :

définir un plan d'actions pour faire émerger et pour accompagner les projets innovants des entreprises, éléments-clé du dynamisme économique aquitain. Décisive, cette étape renforce les actions menées depuis plusieurs années par le partenariat Etat/Région en matière de soutien à l'innovation. En effet, l'Aquitaine est la 1^{ère} région française en matière de budget du conseil régional consacré à la Recherche et Développement (R & D) et à l'innovation.

Les PME au cœur des actions

Pour conforter ces atouts et progresser sur les points faibles - le niveau technologique et le financement des initiatives innovantes - **cinq grands objectifs** ont été fixés :

1. renforcer la structuration du réseau des acteurs de l'innovation,
2. relever le niveau technologique des PME,
3. compléter l'offre de financement,
4. soutenir l'innovation non technologique,
5. et mettre en place une gouvernance partenariale du système régional d'innovation.

Regards croisés du partenariat État-Région

Jean-Yves Larrauffie, préfecture de la région Aquitaine

Un outil collectif et évolutif. « La concertation de l'Etat et de la Région avec tous les acteurs de l'innovation est à la base de l'élaboration et du suivi de la stratégie aquitaine. C'est un dispositif dynamique, nourri par l'actualité, revu et réorienté chaque année ».

Toutes les innovations. « Une volonté claire : élargir et encourager le soutien des fonds européens à toutes les innovations pour ne pas le circonscrire à l'innovation technologique ».

Didier Dareys, directeur des projets au Pôle développement économique et emploi du conseil régional d'Aquitaine

Une priorité : les PME. « Innover en temps de crise est primordial pour les PME qui forment l'essentiel du tissu économique.

Pour ancrer l'innovation dans ces entreprises, il est nécessaire de favoriser

l'échange laboratoires/entreprises et le transfert de technologie ». **Faciliter le financement de l'innovation.** « Pour soutenir l'innovation technologique des PME, le conseil régional a engagé une réflexion sur l'ensemble des outils de financement publics et privés qui a conduit à mettre en place un outil original et novateur en France : Aqvi Invest. Ce fonds permet de sécuriser les investissements en associant des fonds publics et des fonds privés ».

Aqvi Invest, fonds public de co-investissement, apporte aux entreprises des capitaux de 250.000 € à 600.000 €, en partenariat avec des investisseurs privés (sociétés de capital risque, Business Angels). Ce fonds est cofinancé à part égale par le conseil régional et le Fonds européen de développement régional (FEDER).

Exosun - Une technologie innovante pour les centrales solaires

Trois ans seulement après sa création, l'entreprise Exosun est l'un des fleurons de la haute technologie aquitaine en matière de construction de centrales solaires photovoltaïques.

Energie verte, le solaire photovoltaïque vire au rouge quand il s'agit de coûts de production. Pour réduire la facture, une des pistes actuelles est la concentration de la lumière du soleil via un système optique. Une technologie de pointe qui fait le quotidien de l'équipe de Recherche et Développement (15 personnes) d'Exosun depuis le lancement de son projet Decasun fin 2009 : un panneau de faible concentration avec 10 fois moins de silicium pour 10 fois plus de rayonnement. Réduire le coût du kWh solaire est en effet le cheval de bataille de cette jeune entreprise girondine, pionnière en France du suivi solaire, avec l'Exotrack® dont elle détient le brevet. Permettant de produire 30% d'énergie en plus, ce système a notamment été choisi pour équiper une partie (d'une puissance de 2 Mwc *) de la centrale photovoltaïque de Gabardan (Landes), la plus grande d'Europe (74 Mwc à terme).

Un secteur de niche, porteur d'emplois Challenge à la fois technique et économique,

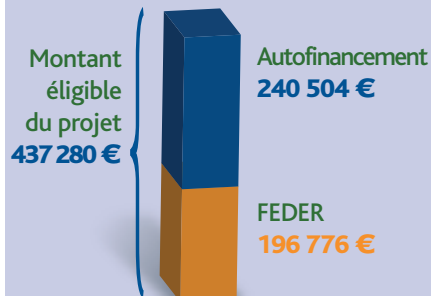


Exotrack, crédit Exosun, L'Exotrack®, suivi solaire conçu par Exosun.

la technologie Decasun devrait être finalisée en 2011. « Nous visons le marché mondial des centrales solaires, en pleine expansion. Cela nécessite une technologie de haut niveau dont le financement ne se ferait pas sans le soutien des fonds publics, dont le FEDER », commente Jean-Noël de Charentenay, directeur général et co-fondateur d'Exosun. Forte de ces projets, la PME de 55 salariés envisage de recruter plus de 100 personnes dans les 2 prochaines années. Un horizon sans nuages pour le solaire en Aquitaine, semble-t-il.

* mégawatt-crête

Chiffres clés



N.B. : Le conseil régional d'Aquitaine a également apporté son soutien à Exosun pour un projet de Recherche et Développement mené simultanément avec le projet Decasun.



PROVOQUER LE DÉCLIC DE L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

Première des agences régionales de l'innovation créées en France, INNOVALIS Aquitaine est soutenue par l'Union européenne. Elle a organisé le 21 octobre 2010 à Pau la rencontre « **Déclik - laboratoire d'idées pour innover en Aquitaine** », en partenariat avec Adour Compétitivité, APESA, le Pôle Polymère Sud et la technopôle HélioParc, qui accompagnent également les projets d'entreprises en Aquitaine.

Une idée, c'est le début de l'innovation !

Véritable incubateur de créativité favorisant les échanges grâce à des tables rondes et des ateliers, cette journée avait pour but de faire franchir le pas de l'innovation, sous toutes ses formes, à ceux qui pensaient en être les plus éloignés : les PME et les TPE qui ne développent pas de haute technologie.

Susciter la créativité au travers d'un événement novateur, tel était l'objectif de Déclik. Avec de nombreux participants, des échanges fructueux, des premières pistes de travail, c'est une mission accomplie !

INNOVALIS Aquitaine :
05 56 15 12 02
www.innovalis-aquitaine.org



Innovier dans les services à la population



Crédit Photo : Pays Landes de Gascogne.

En plus du soutien à la haute technologie, l'Union européenne se mobilise aussi pour aider les acteurs locaux à imaginer de nouveaux services de proximité.

Un réseau d'animation jeunesse en Landes de Gascogne

Les évolutions socio-économiques qui touchent le territoire du Pays des Landes de Gascogne ont incité les acteurs locaux à considérer les jeunes de 11 à 15 ans comme une véritable ressource pour l'avenir du territoire. Depuis 2006, le Pays des Landes de Gascogne coordonne, dans le cadre de la démarche LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), la mise en réseau de 8 structures enfance-jeunesse, associatives, communales et intercommunales, concernant 67 communes, afin de mieux structurer l'offre de services pour les adolescents. Cette démarche territoriale innovante est unique en Aquitaine et témoigne d'une gouvernance partenariale réussie.

Quels bénéfices et pour qui ? Pour les structures jeunesse, la mutualisation des moyens (transports, séjours...), l'accès à des possibilités nouvelles de financement (LEADER, Région etc.) ; pour les animateurs, un enrichissant partage d'expériences et la mise en place de programmes de formation-action ; pour les adolescents enfin, une offre élargie d'animations originales favorisant leur intégration sur le territoire et leur ouverture aux autres : équitation, canoë, arts plastiques mais aussi séjours cirque et vidéo... 80 d'entre eux ont ainsi participé, en juillet 2010 à Villandraut, aux 3^e Rencontres des Jeunes des Landes de Gascogne.

Site Internet du Pays Landes de Gascogne : <http://www.pays-landesdegascogne.org/>

LEADER, laboratoire d'expériences

LEADER est un programme financé dans le cadre du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Il met en oeuvre des projets pour le développement rural à caractère expérimental, initiés par des acteurs locaux dans le but de revitaliser leur territoire, de créer des emplois et de renforcer le lien rural-urbain.

Cette démarche s'appuie sur des Groupes d'Action Locale (GAL) qui associent des acteurs privés et publics au plus près du terrain. Pour 2007-2013, quatorze GAL ont été sélectionnés en Aquitaine, dont le Pays des Landes de Gascogne.

Pour connaître la liste des territoires LEADER, rendez-vous sur le site de Pays et Quartiers d'Aquitaine - PQA : <http://aquitaine-pqa.fr>

En route vers l'insertion professionnelle

Dans les zones rurales, l'un des obstacles majeurs à l'emploi reste la mobilité, notamment pour les personnes socio-économiquement fragilisées. Partant de ce constat, un collectif de professionnels de l'insertion a décidé fin 2008 de créer à Langon « Bouger c'est Permis », la 1^{ère} auto-école sociale du Sud Gironde. Depuis 2009, avec le soutien du Fonds social européen (FSE) et du conseil général, près de 30 stagiaires, ont obtenu leurs permis de conduire, s'ouvrant ainsi la route de l'emploi !

Les candidats au permis sont accompagnés par la Mission Locale, Pôle Emploi ou les services sociaux et ont été sélectionnés après commission. Ils ne déboursent que 150 €, soit environ 10 % du coût total d'un permis en auto-école traditionnelle.

Pour ce public, surtout féminin et âgé de 35 ans en moyenne, au parcours professionnel souvent chaotique, l'apprentissage se fait grâce à des méthodes pédagogiques spécifiques qui incluent bien entendu la formation au code de la route durant 3 mois à raison de 5 demi-journées par semaine, mais aussi la sensibilisation au danger de la conduite sous addiction par une association locale, ainsi qu'à la pratique de la conduite sur autoroute par l'opérateur Vinci et le concessionnaire ASF...

L'initiative de « Bouger c'est Permis » fait son chemin en Aquitaine puisque début 2011, l'association ouvrira la 1^{ère} auto-école sociale de Lot-et-Garonne à Marmande.



AVIS D'EXPERT

ALAIN LAMASSOURE,

député au Parlement européen, président de la Commission des Budgets du Parlement européen, conseiller régional d'Aquitaine

1/ Soutenir l'innovation, est-ce une priorité pour l'Union européenne ?

En effet ! L'objectif majeur que s'est fixé l'Union européenne en 2000, au Conseil européen de Lisbonne, est de retrouver la compétitivité face à la concurrence mondiale, à travers l'économie de la connaissance. L'innovation est l'un des principaux moyens pour y arriver. C'est pourquoi les aides européennes régionales sont plus particulièrement concentrées sur l'innovation depuis 2007.

2/ L'innovation rime-t-elle toujours avec technologie ?

Non, elle revêt des formes extraordinairement variées ! L'innovation est également commerciale, organisationnelle, sociale, territoriale... Aussi, il est important que l'esprit d'innovation imprègne profondément les entreprises de tous secteurs (exploitations agricoles, hôtels, artisans...) ainsi que la sphère publique.

3/ Comment se positionne l'Aquitaine en matière d'innovation ?

Elle figure parmi les régions les plus en pointe sur les nouvelles manières de produire, de vendre et de vivre. Elle se distingue par exemple dans les énergies nouvelles (la biomasse, le solaire...), le recours aux nouveaux matériaux de construction pour des bâtiments à faible consommation énergétique, la mise en place de formations adaptées aux besoins des entreprises, ou encore dans la création de maisons médicales en milieu rural ou la mise au point de formations facilitant la réinsertion professionnelle de détenus... Autant d'initiatives innovantes qui ont bénéficié de l'appui des fonds européens.



Crédit Photo : Bouger c'est Permis

JE M'INVESTIS POUR L'AVENIR, L'EUROPE INVESTIT DANS MON PROJET.

Comprendre les fonds européens

■ Pour appliquer la politique régionale de l'Union européenne, l'Aquitaine bénéficie de quatre outils financiers :

Le **FEDER** (Fonds européen de développement régional). Il concentre son intervention sur trois priorités thématiques : économie de la connaissance, technologies de l'information et de la communication et développement durable.

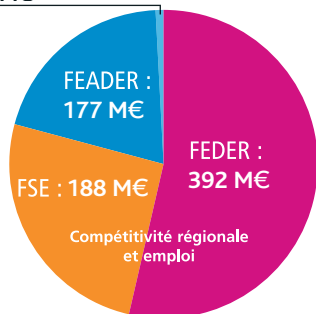
Le **FSE** (Fonds social européen). Il soutient des actions en faveur de la formation, de la reconversion professionnelle et de l'emploi.

Le **FEADER** (Fonds européen agricole pour le développement rural). Deuxième pilier de la Politique agricole commune (PAC), il sert à financer le développement rural.

Le **FEP** (Fonds européen pour la pêche). Il aide à assurer le développement durable de la pêche et de l'aquaculture ainsi que la diversification des activités économiques dans les zones de pêche.

■ Pour la période 2007-2013, l'Aquitaine bénéficie d'une enveloppe de 760 millions d'euros (en gestion régionale) ventilés de la manière suivante :

FEP : 5 M€



Chiffres clés en Aquitaine

Depuis 2007, les partenaires aquitains ont accompagné **9 000** projets représentant plus d'**1 Milliard d'€** d'investissements soutenus par les fonds européens à hauteur de **342 Millions d'€**.

L'Europe en Aquitaine rejoint les réseaux sociaux

En 2010, l'Europe en Aquitaine a décidé de rejoindre les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Vimeo dans le but de faire connaître ses actions menées sur le territoire auprès des aquitains. Chacun peut ainsi consulter, partager et relayer via son réseau l'action de l'Union européenne en Aquitaine :

- des exemples de projets aquitains cofinancés,
- des événements,
- des actualités...



Facebook :

- 1^{er} réseau social mondial
- 2^{ème} site le plus consulté après Google
- La France, 5^{ème} utilisateur mondial
- 20 millions d'utilisateurs français
- 1,5 million d'entreprises possèdent une page Facebook
- 39 % des petites entreprises ont trouvé de nouveaux clients via les réseaux sociaux



Twitter :

- 1 million de membres inscrits en France
- 50 % sont des utilisateurs actifs

Cette publication est cofinancée par l'Union européenne



L'Europe s'engage en Aquitaine avec le FEDER

www.europe-en-aquitaine.eu